

Canadian Group
Inter-Parliamentary Union



Groupe canadien
Union interparlementaire

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la 21^e
session du Comité de pilotage sur la Conférence
parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce
(OMC)**

Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

**Genève, Suisse
du 24 au 25 juin 2010**

Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la 21^e session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Organisé conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

1. Contexte

La Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen. Son objectif principal est de rendre l'OMC plus transparente par rapport à des observateurs externes et de faire en sorte que cet organisme intergouvernemental rende compte de son action aux élus que sont les législateurs. Les sessions de la Conférence parlementaire sur l'OMC se tiennent une fois par an ainsi qu'à l'occasion des conférences ministérielles de l'OMC.

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC est responsable de toutes les questions relatives à l'organisation de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

2. Ordre du jour

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est réuni le 24 et le 25 juin 2010 au siège de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève, en Suisse. Les points suivants étaient notamment à l'ordre du jour de la session :

- Présentation des récents développements de l'OMC par M. Harsha Vardhana Singh, directeur général adjoint de l'OMC
- Présentation et discussion de la campagne Aide pour le commerce de l'OMC
- Présentation et discussion du règlement réussi du différend sur la banane
- Préparations pour le Forum public de l'OMC 2010
- Suggestions pour la Conférence parlementaire sur l'OMC de 2010 et au-delà

3. La délégation canadienne

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC se compose de représentants des parlements et des organismes internationaux suivants : Belgique, Burkina Faso, Canada, Chine, Égypte, Finlande, France, Allemagne, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Kenya, Maurice, Mexique, Maroc, Namibie, Nigeria, Afrique du Sud, Thaïlande, Uruguay, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Association parlementaire du Commonwealth, Parlement européen, Union interparlementaire, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Organisation mondiale du commerce.

La réunion du Comité de pilotage a souhaité la bienvenue aux 32 participants provenant des 16 parlements nationaux et assemblées parlementaires régionales. L'honorable

Mac Harb, sénateur, au nom de l'honorable Donald H. Oliver, c.r., sénateur, était le représentant du Canada lors de cette réunion.

4. La réunion

Voici les discussions résumées dans les annexes ci-jointes :

- Résumé des présentations du Comité de pilotage
- Résumé des décisions
- Déclaration finale du Comité de pilotage

Respectueusement soumis,

L'hon. Mac Harb, sénateur
Groupe canadien de l'UIP

Annexe 1

Conférence parlementaire sur l'OMC du 24 au 25 juin 2010, au siège de l'UIP à Genève 21^e Session du Comité de pilotage

Résumé des présentations au Comité de pilotage

Développements récents à l'OMC

M. Harsha Vardhana Singh, directeur général adjoint de l'OMC, s'est présenté devant les membres du Comité de pilotage. Il a souligné l'importance de la participation parlementaire à l'OMC et la façon dont les relations entre les parlementaires et l'OMC se sont développées depuis 1999. L'OMC dépend de la participation et de l'appui des assemblées législatives de ses 153 membres, afin de communiquer non seulement des renseignements à leurs mandants, mais aussi pour prendre des mesures législatives nécessaires en vue de mettre en œuvre les accords conclus par les membres de l'OMC.

Le Comité de pilotage a obtenu une vue d'ensemble de l'état actuel des négociations commerciales multilatérales et des efforts continus pour conclure le Cycle de Doha. M. Singh a d'abord mentionné l'importance du système de l'OMC en vue de la reprise économique mondiale. Il a indiqué que le commerce mondial a chuté de 12 % en 2009 en raison de la crise économique, mais qu'on estime que le volume d'échanges commerciaux augmentera de 9,5 % en 2010. Il a insisté sur l'important rôle que jouent les mesures multilatérales pour maintenir l'accès au marché en temps de relance économique. En raison de la discipline de l'OMC, les membres de cette organisation connaissaient les mesures qu'on leur avait permis de mettre en œuvre. En outre, le rapport de surveillance de l'OMC a donné à des pays l'occasion de savoir quelles mesures étaient mises en œuvre ailleurs; il a également maintenu l'attention sur les diverses mesures économiques et a donné des moyens de soutenir le commerce à l'échelle nationale. Afin de maintenir la relance économique, M. Singh a proposé que les pays réduisent les mesures protectionnistes et qu'ils mettent l'accent sur le financement du commerce.

M. Singh croit également que les négociations multilatérales actuelles font partie de la relance économique. Il a indiqué que ce sont les pays en développement qui soutiennent le plus la conclusion du Cycle de Doha. Il a mentionné les divers enjeux encore sur la table des négociations et a fait remarquer que 80 % des articles ont été traités et que 20 % de ceux qui restent ont fait l'objet d'une certaine attention. Quelques membres du Comité de pilotage ont fait observer que certains des obstacles qui demeurent portent sur la principale partie de l'économie de nombreux pays (par exemple le coton) et que la répartition 80 %-20 % proposée par des représentants de l'OMC pourrait ne pas être appropriée pour tous les pays. Bien que M. Singh convienne que l'importance des enjeux restants sur la table varie d'un pays à l'autre, il a insisté sur le fait que des progrès ont été accomplis et que la volonté politique de conclure le cycle doit se traduire par des engagements à l'égard des négociations. Des lacunes ont été mises évidence, des réunions techniques et des rencontres aux échelons supérieurs

ont lieu, mais l'OMC n'a établi aucun calendrier parce que cela dépendra surtout de la volonté politique des pays. En réponse aux questions au sujet de la possibilité de segmenter les négociations, M. Singh a mentionné que la dissociation des négociations n'est pas actuellement envisagée et que les pays devront trouver un équilibre entre ce qu'ils sont disposés à donner et ce qu'ils prendront.

M. Singh a également abordé l'importance d'une approche multilatérale dans la conclusion du Cycle de Doha. Concernant les questions au sujet de l'importance croissante des accords de libre-échange régionaux ou bilatéraux, il a indiqué que les enjeux tels que les subventions accordées aux secteurs de l'agriculture et des pêches, la réglementation antidumping, le commerce et l'environnement ne peuvent être traités dans le cadre de ces accords. Les pays pourraient également vouloir harmoniser les différents règlements à suivre dans le cadre des divers accords de libre-échange, car cela peut être coûteux pour les entreprises exportatrices. En conclusion, les participants au Cycle de Doha prennent également part à d'autres négociations (par exemple sur le changement climatique), et le fait d'obtenir du succès lors de négociations commerciales multilatérales indiquerait clairement que les pays peuvent collaborer.

La campagne Aide pour le commerce

M^{me} Patricia Francis, directrice générale du Centre du commerce international (CCI), s'est présentée devant le Comité de pilotage pour présenter l'initiative Aide pour le commerce (APC). L'initiative APC a été lancée à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est tenue à Hong Kong en décembre 2005. On la considère comme un complément au Cycle de Doha des négociations commerciales multilatérales. L'APC aide aux pays en développement à accroître leurs exportations de biens et de services, à intégrer le système commercial multilatéral et à tirer profit du commerce libéralisé et d'un accès accru au marché.

Il y a une distinction claire entre l'APC et d'autres formes d'aide au développement. Les projets, y compris le développement d'infrastructures, sont considérés comme étant de l'aide pour le commerce lorsque les activités sont reconnues comme des priorités de développement liées au commerce et que ces dernières sont établies dans les stratégies nationales de développement des pays bénéficiaires. Le CCI collabore principalement avec les petites et moyennes entreprises (PME) des pays les moins avancés (PMA), et sa stratégie se déploie en trois axes :

- accroître la compétitivité des entreprises, augmentant ainsi leurs capacités à s'engager dans le commerce international, national et régional
- appuyer les efforts pour développer la capacité des établissements de soutien au commerce existants à aider le secteur privé, à l'échelle nationale et régionale
- renforcer la capacité des décideurs à intégrer les entreprises dans l'économie mondiale

Selon M^{me} Francis, la crise économique de la fin de 2008 a eu des effets dévastateurs sur nombre de PMA, qui dépendaient sur seulement quelques produits et marchés d'exportation. Par conséquent, le besoin de disposer d'outils de renseignements sur le marché s'est accru, car les pays en développement comprennent de plus en plus la valeur des connaissances de l'évolution du marché. Les programmes du CCI offrent de

l'assistance technique et du renforcement des capacités ainsi que du développement de la capacité de production. Néanmoins, M^{me} Francis a indiqué que le fait de joindre le système commercial mondial comportera des avantages et des inconvénients. Il faut également se pencher sur les obstacles liés à l'approvisionnement dans les pays en développement. Elle croit toutefois qu'il est dans l'intérêt supérieur des pays de faire partie du système mondial : par exemple, le CCI a réalisé une analyse qui a montré que les PMA membres de l'OMC se remettaient plus rapidement de la crise que ceux qui n'en font pas partie.

M^{me} Francis a également indiqué que la crise économique n'a pas nui aux engagements financiers de l'APC; en fait, ces derniers ont augmenté à un rythme plus rapide que les autres types d'aide au développement. Les représentants de l'OMC ont confirmé que 90 % des contributions annoncées en 2007 ont été dépensées.

M^{me} Francis a donné des exemples de mise en œuvre de programmes : Le CCI collaborera avec un secteur particulier pour établir un marché et un produit, puis mettra en œuvre le nécessaire pour introduire celui-ci dans le marché. Par exemple, il peut évaluer la façon de mettre le secteur à niveau par rapport aux normes environnementales internationales. Les programmes qui connaissent du succès comprennent également le développement d'infrastructures telles que des corridors commerciaux en Afrique.

M^{me} Francis a également décrit le programme Aide pour le commerce de l'OMC pour 2010-2011, qu'on a lancé récemment, de même que le Cadre intégré renforcé, comme un programme d'assistance technique consacré à la mise en œuvre d'aide pour le commerce. Elle a ensuite insisté sur le fait que les parlements ont beaucoup à contribuer pour s'assurer de la mise en œuvre efficace du programme de l'APC, notamment par l'intermédiaire de ce qui suit :

- Sensibiliser à la contribution du commerce de l'exportation à la croissance économique
- Attirer l'attention sur la nécessité de créer un environnement favorable aux entreprises qui renforce la capacité de celles-ci, en retirant les contraintes commerciales liées à l'approvisionnement
- Intégrer le commerce dans les stratégies et les plans de développement national
- Promouvoir le dialogue avec le secteur privé et le développement des partenariats public-privé; être attentif au milieu des affaires afin de comprendre leurs besoins et les exprimer dans le cadre de forums sur l'établissement de politiques
- Mobiliser des ressources et établir des mécanismes efficaces pour financer le secteur de l'exportation
- Assurer la prévisibilité et la transparence de l'apport d'aide dans le but d'augmenter son incidence
- Surveiller l'efficacité des programmes de promotion de l'exportation et évaluer leur incidence

Le règlement réussi du différend sur la banane

M^{me} Gabrielle Marceau de l'OMC s'est présentée devant le Comité de pilotage pour discuter du règlement du différend sur la banane, un des conflits commerciaux les plus longs de l'histoire du système de commerce multilatéral récent. Ce conflit opposait un certain nombre de pays latino-américains et l'Union européenne (UE) au sujet du traitement privilégié accordé à un certain nombre de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP) pour exporter des bananes vers l'UE.

M^{me} Marceau a présenté un résumé du différend et a décrit la façon dont le régime d'importation de bananes dans l'UE violait un certain nombre de principes et de règlements de l'OMC. Par exemple, le régime d'importation d'un pays ne doit pas discriminer un pays à la faveur d'un autre (la clause de la nation la plus favorisée).

M^{me} Marceau a indiqué que la complexité du différend reposait sur le fait que celui-ci faisait intervenir deux groupes de pays en développement. Selon les règlements de l'OMC, un système de traitement favorable est permis pour les pays en développement, mais tous ces pays doivent être traités sur un pied d'égalité.

M^{me} Marceau a indiqué que bien que le comité de résolution du différend de l'OMC ait déclaré que le régime d'importation de bananes de l'UE violait des règlements de l'OMC, les discussions pour mettre en œuvre des modifications du régime d'importation ont échoué à plusieurs reprises. Certaines parties ont demandé que Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC, recoure à ses bons offices pour conclure un accord. Les parties ont finalement conclu un accord, qui a été annoncé le 15 décembre 2009. Selon des représentants de l'OMC, cet accord confirme que les négociations sur un enjeu difficile peuvent réussir, et cela envoie un message positif pour la ronde de négociations commerciales multilatérales en cours.

Annexe 2

Conférence parlementaire sur l'OMC du 24 au 25 juin 2010, au siège de l'UIP à Genève 21e Session du Comité de pilotage

« Résumé des décisions » produit par le secrétariat de l'UIP

1. Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est réuni les 24 et 25 juin 2010 au Siège de l'UIP, à Genève, en présence de 41 personnes (voir liste des participants à l'*Annexe 1*). La session était co-présidée par M. V. Moreira, représentant le Parlement européen, et M. G. Versnick, représentant l'UIP.
2. Durant sa première séance, le Comité a été informé de l'état d'avancement des négociations du Cycle de Doha par le Directeur général adjoint de l'OMC, M. Harsha Vardhana Singh, qui a fait une présentation liminaire et répondu à plusieurs séries de questions. Dans ses remarques, M. Singh a souligné que si le commerce mondial avait reculé de 12,2 pour cent en 2009, les prévisions de l'OMC pour 2010 donnaient à penser que le commerce international reprendrait progressivement et qu'il pourrait croître de 9,5 pour cent selon les projections. Si ces dernières se confirment, la reprise du commerce pourrait avoir un effet démultiplié sur l'ensemble de la planète car le commerce est à la fois une conséquence et un moteur de la relance économique.
3. L'expérience liée à la crise a fait prendre conscience de l'intérêt d'un système commercial stable, fondé sur des règles et prévisible tel que l'OMC l'incarne. Le Cycle de développement de Doha, enjeu central des négociations actuelles, est, pour le Directeur général de l'OMC, « le plan de relance économique le plus accessible ». On peut dire que 80 pour cent du chemin a déjà été fait pour mener à bien le Cycle de Doha. La dernière étape consiste à transposer la volonté politique en engagements effectifs de la part des Membres de l'OMC.
4. S'exprimant au nom du Directeur général de l'OMC, M. Singh a rappelé que les relations de son organisation avec les parlementaires avaient pris de l'ampleur et qu'elles résidaient dorénavant sur une base solide. L'OMC se félicitait de toutes les réunions qu'elle tenait régulièrement avec les parlementaires pour échanger des vues et des informations. Elle considérait en outre que le travail du Comité du pilotage était très important.
5. Après la présentation de M. Singh, les membres du Comité de pilotage ont eu un échange de vues nourri sur l'état actuel du Cycle de Doha. Dans la perspective du Sommet du G20 à Toronto, ils ont décidé de réaffirmer leur adhésion sans faille aux mesures visant à redynamiser le Cycle de négociations. A cette fin, ils ont adopté une Déclaration, dont on trouvera le texte en *Annexe 2*.
6. On y réaffirme entre autres le rôle joué par l'Initiative de l'OMC concernant l'Aide pour le commerce qui a pour vocation d'aider les pays en développement, en particulier les PMA, à renforcer leurs capacités en matière d'offre et leurs infrastructures liées au commerce. A ce propos, la Directrice exécutive du Centre du commerce international (CCI), Mme Patricia Francis, a donné aux membres du Comité des informations sur le

Programme de travail 2010-2011 concernant l'Aide pour le commerce adopté par l'OMC en novembre 2009.

7. L'Aide pour le commerce consiste à aider les pays en développement à augmenter leurs exportations de biens et de services, à mieux intégrer le système commercial multilatéral et à tirer profit de la libéralisation du commerce et d'un meilleur accès aux marchés. Cette initiative a vu le jour en lors de la Conférence ministérielle de l'OMC de décembre 2005, à Hong Kong. Elle ne fait pas partie des négociations inscrites dans le Programme de développement de Doha en tant que tel, mais en est un complément. L'OMC y voit un élément central de sa politique visant à maintenir le développement au coeur du Cycle de Doha.

8. Dans le cadre de la séance de questions et réponses avec les membres du Comité de pilotage, Mme Francis a expliqué que le CCI était un organisme entièrement consacré à l'aide pour le commerce, qui mettait l'accent en particulier sur les entreprises et le secteur privé. Pour mener à bien sa mission, le CCI entend forger des partenariats avec des parlements nationaux tant dans les pays donateurs que dans les pays bénéficiaires. Parmi les moyens dont disposent les parlementaires pour contribuer à une mise en oeuvre effective du programme d'aide pour le commerce, on pouvait citer ce qui suit : intégrer le commerce dans les stratégies et plans nationaux de développement, surveiller l'efficacité des programmes de promotion des exportations, lever les contraintes afférentes à l'offre et mettre au point des systèmes efficaces de financement des exportations.

9. Durant la matinée du 25 juin, le Comité de pilotage a reçu des informations de Mme Gabrielle Marceau, conseillère de la Division des affaires juridiques au Secrétariat de l'OMC, sur le règlement du différend sur la banane - un des litiges les plus anciens, les plus politiquement sensibles, les plus complexes sur le plan technique et les plus importants sur le plan commercial, de l'histoire du GATT et de l'OMC. L'accord global auquel sont parvenus les pays d'Amérique latine producteurs de bananes, les Etats-Unis et l'Union européenne fin 2009 est vu par nombre d'observateurs comme une réussite et un signe de bon augure.

10. Ayant personnellement suivi le différend sur la banane à l'OMC pendant un certain nombre d'années, Mme Marceau était toute indiquée pour répondre avec précision aux questions des membres du Comité de pilotage. Selon elle, cet aboutissement est important non seulement du fait de l'ancienneté exceptionnelle du litige, mais aussi parce qu'il opposait deux groupes de pays en développement. Sur le plan institutionnel, l'OMC est sortie de ce différend plus forte, après avoir appliqué la procédure dite des « bons offices » pour aider les parties à trouver un accord. Cela étant, le Parlement européen n'a pas encore ratifié l'accord en question.

11. Conformément à son ordre du jour, le Comité de pilotage s'est penché sur l'avenir de la Conférence parlementaire sur l'OMC, notamment sur l'organisation, à court et moyen terme, de sessions plénières et d'autres manifestations.

12. Le Comité a noté avec satisfaction que le Forum public annuel de l'OMC se tiendrait cette année du 15 au 17 septembre, avec pour thème général « Les forces qui déterminent le commerce mondial ». Comme à l'accoutumée, les parlementaires spécialisés dans le commerce international sont encouragés à assister au Forum. Les

informations pertinentes ont déjà été distribuées par le Secrétariat de l'OMC, de l'UIP et du Parlement européen.

13. Pour utiliser aux mieux les possibilités qu'offre le Forum public de l'OMC, le Comité de pilotage a approuvé la proposition tendant à organiser une réunion-débat parlementaire dans le cadre du programme global du Forum (le jeudi 16 septembre, de 14 h.15 à 16 h.15, dans la salle D, au siège de l'OMC). Le Comité de pilotage a demandé aux Secrétariats de l'UIP et du Parlement européen de régler les dernières questions pratiques concernant cette réunion, notamment le sujet qui y sera traité et la liste des orateurs.

14. Il a été convenu que le Comité de pilotage tiendrait sa prochaine session le 16 septembre, immédiatement après la réunion-débat parlementaire. Cette réunion se tiendra à l'UIP.

15. Les membres du Comité de pilotage devront s'inscrire personnellement au Forum public de l'OMC avant la date limite fixée au 9 septembre 2010 (l'inscription se fait uniquement en ligne). Etant donné le nombre extrêmement limité de chambres d'hôtel disponibles à Genève au mois de septembre, les membres ont été invités à faire leurs réservations hôtelières dès que possible.

16. Malgré l'incertitude qui plane sur l'éventualité d'un dénouement des négociations de l'OMC en 2010 et sur la prochaine Conférence ministérielle de l'Organisation, le Comité de pilotage a estimé qu'il n'y avait pas de raison de repousser indéfiniment la prochaine session plénière de la Conférence parlementaire sur l'OMC et a décidé qu'il serait bon de tenir cette réunion en 2011.

17. Avant d'achever ses travaux, le Comité de pilotage a été informé du départ imminent de deux de ses membres de longue date, M. Versnick (Belgique) et Lord Paul of Marylebone (Royaume-Uni). Le Comité les a remercié tous les deux de leur contribution à l'essor de la Conférence parlementaire sur l'OMC dont M. Versnick coprésidait le Comité depuis sa création, en 2002.

**Vingt-et-unième session du Comité de pilotage de la
Conférence parlementaire sur l'OMC
Twenty-first Session of the Steering Committee of the
Parliamentary Conference on the WTO**

Geneva/ Genève, 24-25/06/2010

**LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS**

COUNTRY or ORGANISATION PAYS ou ORGANISATION	NAME NOM
BELGIUM - BELGIQUE	Mr. Geert Versnick, MP
BURKINA FASO	Mr. Benoît Ouattara, MP
CANADA	Senator Mac Harb Mr. Frédéric Forge
CHINA - CHINE	Mr. Cao Wen
EGYPT - EGYPTE	<i>Absent</i>
FINLAND - FINLANDE	<i>Absent</i>
FRANCE	Senator Michel Becot Mr. Jean-Luc Fernandez
GERMANY - ALLEMAGNE	Mr. Erich Fritz, MP
INDIA - INDE	Shri P.C. Chacko, MP
IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	<i>Absent</i>
JAPAN - JAPON	<i>Absent</i>
KENYA	<i>Absent</i>
MAURITIUS - MAURICE	<i>Absent</i>
MEXICO - MEXIQUE	<i>Absent</i>
MOROCCO - MAROC	Mr. Driss Houat, MP
NAMIBIA - NAMIBIE	Mr. Arnold Tjihuike, MP Mr. Piet van der Walt, MP Ms. Elizabeth De Wee
NIGERIA	Senator Joel Danlami Ikenya Senator Otaru Salihu Ohize Mr. Emmanuel Odo Mr. Audu Suleman Adebayo
SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD	<i>Absent</i>
THAILAND - THAILANDE	Ms. Nisa Srisuworanant Ms. Nusara Kanjanakul
UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI	Lord Paul of Marylebone
UNITED STATES OF AMERICA - ETAS-UNIS D'AMERIQUE	<i>Absent</i>
URUGUAY	Senator Luis Alberto Heber

EUROPEAN PARLIAMENT - PARLEMENT EUROPEEN	Mr. Vital Moreira, MEP Mr. Jörg Leichtfried, MEP Mr. Metin Kazak, MEP Ms. Catherine Bearder, MEP Mr. Helmut Scholz, MEP Mr. Alberto Rodas Ms. Donatella Pribaz Ms. Joanna Karolczyk Ms. Arielle Rouby Ms. Ursa Pondelek
COMMONWEALTH PARLIAMENTARY ASSOCIATION ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH	Mr. Joe Omorodion
INTER-PARLIAMENTARY UNION UNION INTERPARLEMENTAIRE	Mr. Anders B. Johnsson, Secretary General Mr. Serguei Tchelnokov
PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE	<i>Absent</i>
WORLD TRADE ORGANIZATION ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE	Mr. Said El Hachimi Mr. Matthew Wilson Ms. Stefania Gallo

* * *

RESOURCE PERSONS / EXPERTS INVITES

WORLD TRADE ORGANIZATION ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE	Mr. Harsha Vardhana Singh, Deputy Director-General Ms. Gabrielle Marceau
INTERNATIONAL TRADE CENTRE CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL	Ms. Patricia Francis, Executive Director

Annexe 3

Conférence parlementaire sur l'OMC du 24 au 25 juin 2010, au siège de l'UIP à Genève 21^e Session du Comité de pilotage

Déclaration finale

Nous, parlementaires de pays développés et en développement, membres du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC, nous sommes réunis à Genève pour examiner l'état d'avancement du Cycle de Doha de l'OMC.

Nous avons noté avec un optimisme prudent que, si l'année 2009 avait été marquée par l'effondrement des échanges commerciaux, par des pressions protectionnistes, par le recul de l'emploi et par des difficultés de financement du commerce mondial, l'année 2010 connaîtra vraisemblablement un scénario différent, caractérisé par un rebond du commerce mondial. Convaincus que le commerce peut contribuer efficacement à une reprise économique mondiale durable, nous pensons qu'une avancée significative dans les négociations de l'OMC serait un signal positif fort envoyé à l'économie mondiale.

Nous réaffirmons le rôle clé joué par l'initiative de l'OMC dite Aide pour le commerce qui a vocation à aider les pays en développement, en particulier les PMA, à renforcer leurs capacités en matière d'offre et leurs infrastructures liées au commerce. Même si l'Aide pour le commerce ne se substitue pas au Cycle de Doha, nous estimons qu'une Aide pour le commerce renforcée et plus efficace, assortie d'un suivi et d'une évaluation, est nécessaire pour atteindre cet objectif ultime qu'est l'élimination de la pauvreté dans le contexte du développement durable et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

En tant que parlementaires mandatés pour contrôler et promouvoir une action gouvernementale dans le domaine du commerce international, et à l'occasion du Sommet du G20 à Toronto, nous réitérons notre appel aux Membres de l'OMC à faire preuve de détermination et à n'épargner aucun effort pour apporter aux négociations l'élément supplémentaire qui leur fait encore défaut pour aplanir, le plus rapidement possible, les divergences qui font encore obstacle à la conclusion du Cycle.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
ACTIVITÉ	Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la 21 ^e session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
DESTINATION	Genève, Suisse
DATES	24 au 25 juin 2010
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Mac Harb, sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	M. Frédéric Forge, analyste
TRANSPORT	9,707.59 \$
HÉBERGEMENT	1,688.40 \$
HOSPITALITÉ	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	921.06 \$
CADEAUX OFFICIELS	
DIVERS	41.11 \$
TOTAL	12,358.16 \$